EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.09.02 Convocation du 18.09.02

Compte rendu affiché 27 septembre 2002

Présidente: Mme GUERIN

Secrétaire élue : Isabelle DESVIGNES

Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY,

Réf.: BJ/LDA <u>Présents</u>: MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

Objet : Modification du Tableau des Effectifs.

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZUILI, M. GOSSET, Mmes PERRIN,

DESVIGNES, MM. MACHURAT, BELLOT, MIle MILLET.

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 21
votants 26

M. LAFFLY par Mme GUERIN - Mme WYMANN par M. GONDELAUD - Mme DURAND par Mme PERRIN - M. CHRETIN par M. FAURE -

M. FERNANDES par Mile VEYRIER.

Absents excusés: Mme BERRA, M. BOUREZG, Mme LABASOR.



Madame l'Adjointe déléguée pour le personnel explique que deux demandes de promotion de grade ont été acceptées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Le Conseil Municipal est donc invité à modifier le tableau des effectifs de la commune en conséquence, la prise d'effet de cette mesure si situant au 1^{er} octobre 2002.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Madame le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes (partie réglementaire),
- Vu l'avis favorable des instances paritaires consultées,

Absents représentés :

■ Décide de modifier le tableau des effectifs du personnel des la commune comme suit :

SUPPRESSION GRADE	CREATION GRADE	IB début	IB fin
Adjoint Administratif Principal	Adjoint Administratif Principal	359	449
2 ^{ème} classe	1ère classe		
Assistant de Conservation	Assistant de Conservation	384	579
2ème classe	1ère classe		

- Dit que ces mesures prennent effet au 1^{er} octobre 2002,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.
- Précise que les dépenses relatives au financement de ces postes sont prévues à l'article 64111 du budget communal.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 26 Septembre 2002 Pour copie conforme, Le MAIRE ,

Le MAIRE Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 29 Octobre 2002

- de la publication le 30 Octobre 2002

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Octobre 2002